# Le développement de l'emploi des femmes augmente-t-il les inégalités de salaire entre couples ? Le cas de la France entre 1982 et 2014 \*

Milan Bouchet-Valat

#### **Ouestion clé**

Le développement de l'emploi des femmes a souvent été présenté comme un facteur d'accroissement des inégalités entre ménages, du fait notamment d'un renforcement supposé de l'homogamie sociale. Est-ce vraiment le cas en France en ce qui concerne l'inégalité salariale entre les couples, alors que le taux d'emploi des femmes a fortement augmenté en France depuis les années 1960 et qu'on assiste depuis plusieurs décennies à une certaine augmentation des inégalités de revenus entre individus et entre ménages, due principalement à la forte croissance des hauts revenus ?

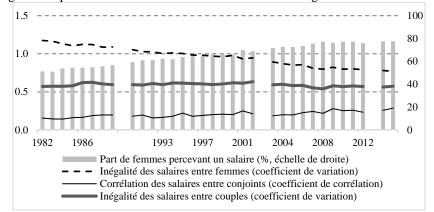
## Méthodologie

On étudie cette question pour les salaires mensuels des couples, hors indépendants et retraités, dont les conjoints ont de 30 à 59 ans. Deux méthodes de décomposition des inégalités salariales entre couples sont appliquées sur la base des données des enquêtes *Emploi* de l'Insee de 1982 à 2014.

## Principaux résultats

L'accroissement du taux d'emploi des femmes n'a pas entraîné de hausse des inégalités de salaire entre couples entre 1982 et 2014 ; celles-ci ont même légèrement diminué dans le haut de la distribution des salaires des couples. Cette stabilité globale recouvre des évolutions inverses (graphique) :

- o La part des femmes percevant un salaire a progressé (51 % en 1982 à 77 % en 2014);
- o La part des salaires des femmes dans le total des salaires des couples s'est élevée, passant de 27 % à 38 % ;
- C'inégalité des salaires entre femmes (en attribuant un salaire nul aux inactives et aux chômeuses) a fortement diminué;
- o La corrélation entre les salaires des conjoints au sein des couples s'est légèrement élevée, limitée par la progression quasi uniforme de l'emploi des femmes, quel que soit le salaire de leur conjoint ;
- o Cette progression quasi uniforme a évité un accroissement des inégalités de salaires entre couples



Couples dont les conjoints sont âgés de 30 à 59 ans et aucun n'est indépendant ou retraité. Les chômeurs et inactifs sont inclus dans le champ avec un salaire nul. Le coefficient de variation est une mesure de l'inégalité, il est nul en cas d'égalité totale.

Source: Insee, enquêtes Emploi, 1982-2014.

#### Principaux messages

Ces résultats vont à l'encontre de l'idée selon laquelle le développement de l'emploi des femmes entraîne mécaniquement un renforcement des inégalités entre ménages du fait de l'homogamie sociale. Ils incitent à une plus grande prudence lors de la transposition de résultats portant sur les États-Unis ; au contraire, la France a connu un affaiblissement de l'homogamie d'éducation, de classe sociale et d'origine sociale sur la période étudiée. Les limites des résultats présentés doivent être soulignées : d'autres sources de revenus que les salaires devraient être prises en compte, et sur une période plus longue que le mois ; les familles monoparentales et les personnes vivant seules devraient être intégrées à l'analyse.

<sup>\*</sup> Economie et Statistique / Economics and Statistics n°493, 2017. DOI: 10.24187/ecostat.2017.493s.1913 https://www.insee.fr/fr/statistiques/2889934